Compte rendu de l'excursion du 26 mai 1985 : Canal de Rompsay, Pointe du Chay, Yves (Charente-Maritime)

par Guy CHÉZEAU et Christian LAHONDÈRE (*)

Ce dimanche 26 mai 1985 correspondant à la fête de Pentecôte et constituant l'un des premiers week-ends ensoleillés, seuls dix sociétaires avaient fait le déplacement pour herboriser sur des sites autrefois régulièrement prospectés par L. RAL-LET et ses élèves. La matinée fut consacrée à l'étude de la végétation des bords du canal de Marans à La Rochelle, dit canal de Rompsay et classé site naturel, dans sa partie proche de l'entrée du tunnel derrière les moulins de Dompierre-sur-Mer. L'après-midi devait permettre de prospecter d'une part les pelouses de la Pointe du Chay à Angoulins et l'ancien cordon de galets et ensuite ses abords au sud de la falaise d'Yves.

1 - Canal de Rompsay et les pelouses du Mesobromion.

Le rendez-vous avait été donné à proximité d'un très beau peuplement de Pinus pinea à l'ouest de Dompierre. E. CONTRÉ signale dans ses notes la présence, à proximité, de Quercus cerris associé à Quercus robur et Quercus petraea : nous n'avons pas retrouvé ce chêne, surtout reconnaissable à ses grosses cupules hérissées de longues écailles tortillées qui lui ont fait donner le nom de chêne chevelu, mais aussi distinct des déux autres espèces présentes ici par la pubescence de la face intérieure de ses feuilles : c'est une espèce du sud-est de l'Europe et de l'ouest de l'Asie introduite dans notre région. En descendant vers le canal de Rompsay on peut noter une colonie importante de Gleditsia triacanthos avec, dans le sous-bois :

Daphne laureola ssp. laureola Seseli libanotis ssp. libanotis Sonchus asper ssp. asper

Crataegus monogyna ssp. monogyna Geranium robertianum

Geranium purpureum

1/ La végétation hygrophile : nous ne pouvons pas descendre assez bas, près du canal, pour y relever la végétation aquatique. Cependant, E. CONTRÉ a noté ici des hydrophytes communs aux eaux calmes alcalines (Nymphaeion albae) et aux eaux agitées (Ranunculion fluitantis): Hippuris vulgaris et Potamogeton pectinatus.

Au pied du remblai et près d'une source, la végétation des *Adiantetalia* est représentée par une belle colonie d'Adiantum capillus-veneris. Non loin de là on note une autre fougère: Phyllitis scolopendrium. Au-dessous de la source, on trouve une microtourbière neutro-alcaline de pente avec de très grands exemplaires de Schoenus nigricans et Cladium mariscus (Schoenetum).

Au sommet du petit mur limitant le canal se développent Fraxinus angustifolia ssp. oxycarpa et Hypericum hircinum : ce millepertuis méditerranéen naturalisé est

^(*) G.C.: 9, rue Massenet, 17000 LA ROCHELLE. Ch.L.: 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN.

connu du canal de Rompsay depuis longtemps (FOUCAUD in « Flore de l'Ouest de la France » et J. LLOYD) ; non encore fleuri, il est assez abondant ; c'est un sousarbrisseau dégageant une odeur de bouc qui lui a valu son nom d'espèce et qui, ici comme ailleurs, fréquente les bords des cours d'eau ou les lieux humides.

L'influence du canal diminuant, apparaissent des espèces plus mésophiles comme Poa trivialis ssp. trivialis, Polygala vulgaris et Lithospermum officinale.

2/ Les pelouses sèches du *Mesobromion* : le remblai est colonisé par une pelouse sèche parsemée de très nombreux Spartium junceum : ces derniers ayant beaucoup souffert des gelées du mois de janvier ne présentent pas leur spectaculaire floraison jaune d'or. Ces pelouses sèches appartiennent au Mesobromion; elles renferment en effet :

= des espèces du *Mesobromion* :

Carlina vulgaris ssp. vulgaris Briza media ssp. media Aceras anthropophorum

Ophrys sphegodes ssp. sphegodes

= des espèces des Brometalia erecti et des Festuco-Brometea :

Bromus erectus ssp. erectus Ervngium campestre

Seseli libanotis ssp. libanotis Cirsium acaule ssp. acaule

Orobanche gracilis

Potentilla tabernaemontani ;

Hippocrepis comosa

Teucrium chamaedrys.

La présence d'Helichrysum stoechas ssp. stoechas et d'Astragalus monspessulanus ssp. monspessulanus indique une forme plus sèche du Mesobromion. Avec les précédentes on rencontre encore :

Carex flacca ssp. flacca

Linum catharticum

Veronica arvensis

Desmazeria rigida ssp. rigida

Euphorbia platyphyllos.

Quelques espèces sont communes à d'autres groupements : Ophrys apifera ssp. apifera et Tragopogon pratensis ssp. minor (pelouses plus mésophiles), Arabis planisiliqua (pelouses calcicoles sableuses du Koelerion albescentis).

La forêt climax de chêne pubescent (Quercion pubescentis) est le plus souvent représentée par des individus épars de :

Quercus pubescens

Acer monspessulanum

ssp. pubescens

Acer campestre

Sorbus domestica. Viburnum lantana La présence de Rhamnus alaternus imprime à cet ensemble un caractère plus

thermophile.

Après le repas pris près du peuplement de pins parasols, nous nous rendons à la Pointe du Chay, à Angoulins.

II - La falaise de la Pointe du Chay et les pelouses du Xerobromion.

L'accès au bord supérieur de la falaise se fait par un chemin dont l'entrée se situe face aux bâtiments de l'école de voile. Le chemin monte en pente douce en bordure d'un champ cultivé en direction d'un blockhaus devenu « résidence secondaire ». La falaise du Chay, limitée à l'est par des marais, est constituée de calcaires « construits » : il s'agit d'anciens massifs coralliens du jurassique supérieur (Kimméridgien inférieur, facies Séquanien), très activement attaqués par la mer qui provoque ainsi un recul très régulier et assez rapide de la Pointe du Chay. Ce phénomène d'érosion marine a sans doute sauvé la falaise d'une occupation plus importante par les résidences secondaires; néanmoins la pression touristique se fait vive durant les mois d'été.

On peut estimer que la falaise du Chay reste (avec la falaise de la Repentie, mais celle-ci devrait voir le départ du pont vers l'île de Ré, avec tout ce que cela suppose...) la seule de ces falaises de la région rochelaise sur lesquelles s'étaient développées de riches pelouses calcaires avec plusieurs espèces à affinités méditerranéennes, dont quelques-unes trouvent là leur limite septentrionale. Les plantes sont situées sur une étroite bande de un à quelques mètres juste en arrière de l'aplomb de la falaise et reculent avec elle. Il est à noter que l'on trouve ici sur une longueur de côte de quelques centaines de mètres les trois biotopes suivants :

- la falaise calcaire du Chay et ses pelouses ;
- le marais d'Angoulins avec ses anciennes salines malheureusement en voie de comblement :
- la dune d'Aytré assez bien protégée mais néanmoins soumise, durant près de quatre mois, à une pression touristique effrénée.

La pelouse sèche du sommet de la falaise appartient au **Xerobromion** : elle est particulièrement riche en espèces thermophiles et xérophiles ; on y rencontre des plantes :

= du Xerobromion :

Inula montana Scorzonera hirsuta Catananche caerulea Trinia glauca ssp. glauca Echium italicum

Festuca duriuscula auct.

Bellis sylvestris var. pappulosa Lange,

auxquelles il faut ajouter Neatostema apulum et Trigonella gladiata signalées depuis longtemps à cet endroit et vues deux jours plus tard par J. TERRISSE, ainsi que Euphorbia serrata et Linum strictum ssp. corymbulosum signalés par L. RALLET mais non revus ce jour. D'autres espèces thermophiles accompagnent celles déjà citées : tel est le cas d'espèces communes au Xerobromion et au Koelerion albescentis comme Trifolium scabrum et Stachys heraclea, cette dernière non observée aujourd'hui mais indiquée ici par L. RALLET qui signale également la présence de Lathyrus latifolius. Nous avons encore vu en abondance Allium roseum : le statut phytosociologique précis de ces plantes reste toutefois à préciser ;

= des Brometalia erecti :

Astragalus monspessulanus
ssp. monspessulanus
Teucrium montanum
Anacamptis pyramidalis
Seseli montanum ssp. montanum
Carduncellus mitissimus
Teucrium chamaedrys
= des Festuca-Brometea :

mité:

Orobanche gracilis
Thesium humifusum
Himantoglossum hircinum
ssp. hircinum
Bromus madritensis
Aceras anthropophorum
Ophrys sphegodes ;sp. sphegodes;

Aster linosyris.

Aux précédentes s'ajoutent des plantes témoignant d'influences diverses, puisque l'on rencontre :

= des espèces des falaises maritimes (*Crithmo-Armerion*), présentes au bord même de la falaise mais mêlés à des espèces de la pelouse sèche :

Crithmum maritimum

Limonium binervosum

ssp. *dodartii* Girard :

= des espèces des prairies salées (*Asteretea tripolii*) également présentes au bord même de la falaise :

Armeria maritima ssp. maritima Parapholis incurva
Artemisia maritima ssp. maritima;

e des espèces des moissons calcaires (*Caucalion*), de tels milieux existant à proxi-

Thlaspi perfoliatum Papaver argemone Euphorbia exigua Valerianella eriocarpa

Althaea hirsuta :

= des espèces que l'on observe également dans les prairies mésophiles : Falcaria vulgaris Anthriscus sylvestris.

Nous avons rencontré également : Iris spuria ssp. maritima qui est ici assez commun ; cet iris fréquente à la fois les prairies maritimes humides et les pelouses des falaises maritimes (Pointe du Chay mais aussi Pointe de Suzac à Saint-Georges-de-Didonne). il est également présent mais beaucoup plus rarement à l'intérieur des terres (voir compte rendu de l'excursion du 16 juin 1985 dans la forêt de Benon). Melilotus indica est également une espèce des prairies maritimes, surtout sur substrat sablonneux. Tetragonolobus maritimus n'est pas exclusivement maritime malgré son nom spécifique, mais comme les deux autres espèces précédentes il est également assez commun dans les prairies maritimes. Bromus hordeaceus ssp. thominei est quant à lui une espèce des sables littoraux fixés. Nous avons encore noté la présence de :

Bupleurum baldense ssp. baldense Carduus nutans ssp. nutans Arabis planisiliqua

baldense Thymus serpyllum s.l.
Sagina apetala ssp. apetala
Medicago minima
Desmazeria rigida ssp. rigida.

Quelques espèces rencontrées méritent que nous nous y arrêtions quelque peu :

- = Veronica austriaca ssp. vahlii : L. RALLET signale à la Pointe du Chay Veronica teucrium L. ssp. prostrata L. mais E. CONTRÉ ne fait pas état de cette plante dans ses notes. Nous avons observé une véronique du groupe teucrium (V. austriaca in FLORA EUROPAEA) au Chay mais nous n'en avons pas prélevé d'échantillon. Nous avons recueilli le même jour une véronique du même groupe un peu plus au sud, à Yves. La plante de cette localité est toujours couchée à la base avec des tiges de moins de 30 cm de hauteur, des feuilles inférieures nettement dentées et des feuilles moyennes et supérieures linéaires ; le calice est velu, la corolle est grande (diamètre supérieur à 1 cm) : il ne s'agit donc pas de Veronica prostrata L. qui a un calice glabre et une corolle petite de 5 à 8 mm ; il ne peut non plus s'agir de Veronica austriaca ssp. teucrium (= V. teucrium L.) qui a des tiges dressées de 30 cm à 100 cm et des feuilles moyennes pennatiséquées ou profondément pennatifides. La véronique d'Yves correspond à la description que FLORA EUROPAEA donne de Veronica austriaca ssp. vahlii; celle du Chay devra être revue. Toutefois la ssp. teucrium est une plantes des ourlets préforestiers (Geranion sanquinei) selon M. BOUR-NÉRIAS, alors que cet auteur écrit à propos de la véronique des Brometalia : « il s'agit d'une espèce polymorphe, mal connue ; elle est souvent plus ou moins rampante (il s'agit sans doute de la ssp. vahlii) ».
- = Neatostema apulum est une espèce des coteaux arides de la région méditerranéenne, rarissime en dehors de celle-ci : Les Eyzies en Dordogne (VIROT) ; Fouras, bois d'Avail à Oléron, La Repentie à La Rochelle, Pointe du Chay (J. LLOYD et L. RALLET) ; J. TERRISSE n'en a observé que 7 ou 8 pieds le 28 mai 1985.
- = Trigonella gladiata est également une espèce des coteaux arides du sud de l'Europe, de l'ouest de l'Asie et de l'Afrique du Nord; en dehors de la région méditerranéenne elle existe dans le bassin rhodanien. Ailleurs elle n'a été signalée que dans quelques stations de l'Aveyron, dans le Lot et en Dordogne et sur le littoral aunisien: Pointe du Chay, Yves, Pointe des Minimes à La Rochelle, Châtelaillon.
- = Bellis sylvestris var. pappulosa Lange (= B. pappulosa Boiss.) est une plante critique : différant du type par la date de sa floraison (elle fleurit au printemps comme Bellis perennis alors que Bellis sylvestris fleurit en automne), elle est signalée par P. FOURNIER en Corse, mais ni J. GAMISANS dans son Catalogue des plantes vas-

culaires de la Corse, ni J. BOUHARD dans sa Flore pratique de la Corse n'en font mention dans l'île de beauté. En Charente-Maritime la plante n'est pas rare sur les pelouses sèches du littoral et de l'intérieur. Sa position systématique et son statut phytosociologique mériteraient d'être précisés : d'après ce que nous avons observé sur le terrain, nous avons placé cette pâquerette avec les espèces du **Xerobromion**.

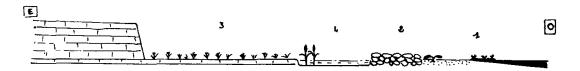
- = Echium italicum est aussi une plante des « coteaux secs » (J. LLOYD) ; en dehors de la région méditerranéenne, ses stations sont disjointes ; autrefois assez commune dans la région maritime où elle a régressé avec le développement du tourisme, on la trouve çà et là « à l'intérieur jusque vers Saint-Jean d'Angély ».
- = Festuca duriuscula auct. (= Festuca ovina L. ssp. euovina Hack. var. duriuscula Koch subvar. genuina): dans son étude sur les fétuques de l'ouest de la France, A. HUON a examiné la population de Festuca ovina s.l. de la pelouse xérophile de la Pointe du Chay « qui forme en cet endroit une étroite frange en bordure de l'abrupt vertical de la falaise calcaire ». Il y a trouvé des individus diploïdes (2n = 14) et des individus tétraploïdes (2n = 4x = 28); il a obtenu des individus hybrides à 3n = 21 (14 + 7): « l'existence de deux types caryologiques et la possibilité d'une hybridation... marquent l'originalité de cette population de fétuques littorales de Charente-Maritime» car de telles populations existent également dans la pelouse sèche qui colonise le sommet de la falaise de Pontaillac à Royan. Les populations de cette fétuque les plus proches de celles des falaises calcaires charentaises sont situées dans les Causses, A. HUON propose de nommer cette population Festuca duriuscula Koch écotype α (individus diploïdes) et écotype β (individus tétraploïdes). Nous avons placé cette fétuque parmi les caractéristiques du Xerobromion en l'absence de précisions concernant ce taxon et en tenant compte des biotopes où nous l'avons observé; toutefois le statut phytosociologique de cette fétuque devra être précisé.
- = Scorzonera hirsuta est une espèce des « pelouses et taillis pierreux » (J. LLOYD) que l'on rencontre dans le sud-est de la France jusque dans l'Ain ainsi qu'en Charente-Maritime tout le long du littoral et dans plusieurs localités de l'intérieur, ainsi que dans une localité des Deux-Sèvres (J. LLOYD) : c'est donc une espèce thermophile et xérophile que nous avons cru bon de placer également dans l'alliance du Xerobromion.

La pelouse sèche de la Pointe du Chay présente donc un intérêt exceptionnel par la présence de plusieurs plantes très rares dans l'ouest de la France et nous ne pouvons que déplorer que des mesures de protection n'aient pas été prises pour sauvegarder ce site unique aussi riche sur le plan botanique que sur le plan géologique.

III - Le cordon littoral au sud de la Pointe d'Yves.

Un cordon littoral de galets sépare la baie d'Yves d'un marais saumâtre limité à l'est par une pelouse sèche.

1/La végétation des marais salés : elle est constituée par des touffes de *Spartina* maritima (*Spartinetum maritimae*).



Transect de la zone littorale au sud de la Pointe d'Yves.

2/ Le cordon de galets : nous y avons relevé des espèces isolées :

Atriplex hastata ssp. hastata Papaver dubium Arabis planisiliqua Festuca hervieri

Silene nutans ssp. nutans.

3/ La pelouse sèche: elle appartient, comme celle de la Pointe du Chay, au Xerobromion. Moins riche que cette dernière elle n'en présente pas moins des plantes intéressantes et sa composition révèle des influences diverses; on y a observé des espèces:

= du Xerobromion :

Inula montana Trigonella gladiata Helichrysum stoechas ssp. stoechas;

= des *Brometalia* :

Himantoglossum hircinum

Teucrium chamaedrys

ssp. hircinum Ophrys sphegodes ssp. sphegodes Bromus erectus ssp. erectus Veronica austriaca ssp. vahlii

Aceras anthropophorum;

= des Festuco-Brometea :

Stachys recta ssp. recta

Festuca hervieri

Medicago minima Myosotis ramosissima ssp. ramosissima;

Herniaria glabra

Sedum album

Sedum acre

= des espèces communes aux *Festuco-Brometea* et à diverses pelouses sableu-

ses (Thero-Airion, Koelerion albescentis, Sedo-Scleranthetea) :
Phleum arenarium Arabis hirsuta

ssp. arenarium
Erophila verna ssp. verna
Hieracium pilosella s.l.

Carex liparocarpos Arenaria serpyllifolia ssp. liparocarpos Trifolium scabrum Cerastium diffusum Myosotis discolor ssp. diffusum ssp. dubia ;

= des espèces des friches héliophiles (*Onopordion*) : Carduus nutans ssp. nutans Bromus sterilis

Lepidium campestre Myosotis arvensis ssp. arvensis ;

= des espèces des moissons calcaires (*Caucalion*) :
Thlaspi perfoliatum Bromus rigidus ;

= des espèces des milieux plus mésophiles à proximité des nappes d'eau :

Lotus corniculatus Medicago sativa ssp. sativa

Vicia cracca

ainsi que :

Carex flacca ssp. flacca Thymus serpyllum s.l. Lathyrus nissolia Bupleurum baldense ssp. baldense Lathyrus pannonicus ssp. asphodeloides.

4/ Le marais : il est parcouru très rapidement ; nous y avons surtout noté des

plantes communes aux Asteretea tripolii et aux Phragmitetea :

Carex divisa Typha angustifolia

Carex distans Scirpus maritimus ssp. maritimus

Carex otrubae - Althaea officinalis Poa trivialis ssp. trivialis - Oenanthe silaifolia

Iris spuria ssp. maritima Ranunculus circinatus (?).

Durant la journée ont également été rencontrés des champignons : Taphrina pruni

parasitant la quasi totalité des *Prunus spinosa*, sur les feuilles desquels il détermine une galle, près du canal de Rompsay : *Pleurotus eryngii* a été trouvé à la Pointe du Chay. Les déterminations de ces champignons ont été faites par H. FROUIN.

Bibliographie

- BOURNÉRIAS, M., 1979. Guide des groupements végétaux de la Région Parisienne, 2º éd., SEDES, Paris.
- HUON, A., 1970. Les Fétuques de l'ouest de la France : 256-258, Thèse Sciences, Rennes.
- LLOYD, J., 1886. Flore de l'Ouest de la France, 4º éd., Paris.
- RALLET, L., 1960. Compte rendu des herborisations in Bull. Soc. Bot. France, 86° session extraordinaire, en Charente-Maritime.
- RALLET, L., 1960. La végétation méditerranéenne dans le Centre-Ouest de la France et en particulier en Charente-Maritime, Bull. Soc. Bot. de France, 86° session extraordinaire en Charente-Maritime.